

Liste des rejets EDI

DR Web

Cette notice vous présente la liste des anomalies et rejets EDI régulièrement identifiés par notre support téléphonique. Cette liste est non exhaustive et sera alimentée tout au long de la période fiscale. N'hésitez pas à la consulter régulièrement.

1.1. Anomalies EDI

Code anomalies	Descriptif du contrôle	Explication
[ANO] TGE-001	!!! LIB_UTIL non fourni pour le code "IR140501_253" !!!(Segment CTA (NAD du 2042-I-0) non obligatoire mais absent :)	L'anomalie concerne les numéros de téléphone fixe, portable et adresse email manquants dans le dossier de votre client. Ce n'est pas un rejet, votre déclaration est correcte. Vous pouvez corriger votre saisie en allant dans la fiche client.

1.2. Rejets EDI

Code Rejet	Descriptif du contrôle	Explication
AC1	Si 025AAB [2042-I-0, BA] est affilié ACOSS et si absence de 025CAF [2042-I-3,EA] servi à "CM" et 025CAG servi à "D1" [2042-I-3, EB] pour un célibataire ou un couple marié/pacsé, alors 10DSAE [2042-DRITI, AA] servi, sinon rejet	<p>Le déclarant 1 étant affilié à l'ACOSS, la donnée DSAE de l'écran "2042 DRITI" doit être renseignée. Cette donnée est à cocher dans le logiciel. Veuillez corriger votre saisie.</p> <p>Si votre client n'est pas TNS ou si vous êtes TNS et que la coche DSAE a bien été envoyée, rapprochez-vous de votre caisse ou de l'administration pour connaître la raison du rejet. Vous pouvez également remplir les cases DSAE et DSCA avec un montant à 0 et ajouter une mention expresse ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet.</p> <p>Pour information les données sociales ont été transmises par l'ACOSS à la DGFIP courant mars 2026, c'est donc la situation de l'affilié à cette date qui est prise en compte.</p>
AC2	Si 025ABB [2042-I-0, CA] est affilié ACOSS et si absence de 025CAF [2042-I-3,EA] servi à "CM" et 025CAG servi à "D2" [2042-I-3, EB] pour un couple marié/pacsé, alors 10DSAF [2042-DRITI, AB] servi, sinon rejet	<p>Le déclarant 2 étant affilié à l'ACOSS, la donnée DSAF de l'écran "2042 DRITI" doit être renseignée. Cette donnée est à cocher dans le logiciel. Veuillez corriger votre saisie.</p> <p>Si votre client n'est pas TNS ou si vous êtes TNS et que la coche DSAF a bien été envoyée, rapprochez-vous de votre caisse ou de l'administration pour connaître la raison du rejet. Vous pouvez également remplir les cases DSAF et DSAD avec un montant à 0 et ajouter une mention expresse ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet.</p>

		<p>Pour information les données sociales ont été transmises par l'ACOSS à la DGFIP courant mars 2026, c'est donc la situation de l'affilié à cette date qui est prise en compte.</p>
AC3	<p>Si 025AAB [2042-I-0, BA] est affilié PAMC et si absence de 025CAF [2042-I-3,EA] servi à "CM" et 025CAG servi à "D1" [2042-I-3, EB] pour un célibataire ou un couple marié/pacsé, alors le code 10DSAK [2042-PAMC, FA] est servi, sinon rejet</p>	<p>Le déclarant 1 étant affilié à la PAMC la donnée DSAK de l'écran "2042 PAMC" doit être renseignée. Cette donnée est à cocher dans le logiciel. Veuillez corriger votre saisie.</p> <p>Si votre client n'est pas TNS ou si vous êtes TNS et que la coche DSAK a bien été envoyée, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet. Vous pouvez également remplir les cases DSAK, DSAP, DSCA, DSGA et DSCR avec un montant à 0 et ajouter une mention expresse ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet.</p> <p>Pour information les données sociales ont été transmises par l'ACOSS à la DGFIP courant mars 2026, c'est donc la situation de l'affilié à cette date qui est prise en compte.</p>
AC4	<p>Si 025ABB [2042-I-0, CA] est affilié PAMC et et si absence de 025CAF [2042-I-3,EA] servi à "CM" et 025CAG servi à "D2" [2042-I-3, EB] pour un couple marié/pacsé, le code 10DSBK [2042-PAMC, FB] est servi, sinon rejet</p>	<p>Le déclarant 2 étant affilié à la PAMC la donnée DSBK de l'écran "2042 PAMC" doit être renseignée. Cette donnée est à cocher dans le logiciel. Veuillez corriger votre saisie.</p> <p>Si votre client n'est pas TNS ou si vous êtes TNS et que la coche DSBK a bien été envoyée, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet. Vous pouvez également remplir les cases DSBK, DSBP, DSCB, DSGB et DSDR avec un montant à 0 et ajouter une mention expresse ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet.</p> <p>Pour information les données sociales ont été transmises par l'ACOSS à la DGFIP courant mars 2026, c'est donc la situation de l'affilié à cette date qui est prise en compte.</p>
AC5	<p>Si 025AAB [2042-I-0, BA] est affilié MSA et et si absence de 025CAF [2042-I-3,EA] servi à "CM" et 025CAG servi à "D1" [2042-I-3, EB] pour un célibataire ou un couple marié/pacsé, le code 10MSFM [2042-MSA, AA] est servi, sinon rejet</p>	<p>Le déclarant 1 étant affilié à la MSA la donnée MSFM de l'écran "2042 MSA" doit être renseignée. Cette donnée est à cocher dans le logiciel. Veuillez corriger votre saisie.</p> <p>Si votre client n'est pas TNS ou si vous êtes TNS et que la coche MSFM a bien été envoyée, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet. Vous pouvez également remplir les cases MSFM et MSKQ avec un montant à 0 et ajouter une mention expresse ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet.</p>

		<p>Pour information les données sociales ont été transmises par la MSA à la DGFIP courant mars 2026, c'est donc la situation de l'affilié à cette date qui est prise en compte.</p>
AC6	<p>Si 025ABB [2042-I-0, CA] est affilié MSA et si absence de 025CAF [2042-I-3,EA] servi à "CM" et 025CAG servi à "D2" [2042-I-3, EB] pour un couple marié/pacsé, le code 10MSFN [2042-MSA, AB] est servi, sinon rejet</p>	<p>Le déclarant 2 étant affilié à la MSA la donnée MSFN de l'écran "2042 MSA" doit être renseignée.</p> <p>Cette donnée est à cocher dans le logiciel. Veuillez corriger votre saisie.</p> <p>Si votre client n'est pas TNS ou si vous êtes TNS et que la coche MSFN a bien été envoyée, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet. Vous pouvez également remplir les cases MSFN et MSLQ avec un montant à 0 et ajouter une mention expresse ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet.</p> <p>Pour information les données sociales ont été transmises par la MSA à la DGFIP courant mars 2026, c'est donc la situation de l'affilié à cette date qui est prise en compte.</p>
ADC	<p>Au sein d'un même interchange, si un dépôt contient le code N-REF 025CAF [2042-I-3, EA], alors, au sein de l'interchange, exactement deux dépôts sont présents pour un même déclarant (code N-REF 025AAB [2042-I-0, BA] ou code N-REF 025ABB [2042-I-0, CA]), que ce déclarant occupe le même rang ou des rangs différents au sein de ces dépôts, avec l'un des dépôts comportant le code N-REF 025CAF [2042-I-3, EA] valorisé à "CM" et l'autre le code N-REF 025CAF [2042-I-3, EA] valorisé à "CS", sinon rejet</p>	<p>Veillez vérifier le n° fiscal saisi pour le conjoint survivant, il doit correspondre à celui du conjoint survivant et non à celui de la personne décédée.</p>
CB3	<p>Si code "nom du titulaire incorrect" renvoyé par PASIFAE lors de l'OS1, alors rejet</p>	<p>Le nom du titulaire ne correspond pas à celui du compte. Veuillez vérifier votre saisie dans l'écran "Foyer fiscal, N° Fiscal, Compte bancaire..." .</p>
CB4	<p>Si code "BIC incorrect" renvoyé par PASIFAE lors de l'OS1, alors rejet</p>	<p>Le BIC ne correspond pas à celui du compte. Veuillez vérifier votre saisie dans l'écran "Foyer fiscal, N° Fiscal, Compte bancaire..." .</p>
CB5	<p>Si code "IBAN incorrect" renvoyé par PASIFAE lors de l'OS1, alors rejet</p>	<p>L'IBAN ne correspond pas à celui du compte. Veuillez vérifier votre saisie dans l'écran "Foyer fiscal, N° Fiscal, Compte bancaire..." .</p>
CB6	<p>Si code "compte bancaire inconnu pour SPIS associés renvoyé par PASIFAE lors de l'OS1 alors rejet</p>	<p>Dans l'écran "Foyer fiscal, N° Fiscal, Compte bancaire..." , veuillez cocher le 2e cas et renseigner vos coordonnées bancaires.</p>

CO1	A compter du 29/07/2026, pour tout dépôt portant les codes N-REF 025AAB et/ou 025ABB traité alors un dépôt primitif avec les codes N-REF 025AAB et/ou 025ABB est connu dans la base d'historisation, sinon rejet	Vous pouvez effectuer une déclaration corrective uniquement lorsqu'un dépôt primitif a été réalisé contenant un N° fiscal pour le déclarant 1 et/ou le déclarant 2 connu(s) de la DGFIP. Veuillez vérifier votre saisie. S'il est correct, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet. S'il est incorrect, corrigez le avant de refaire le traitement EDI.
CO2	A compter du 29/07/2026, pour tout dépôt correctif, les données relatives à l'AFT correspondent à l'AFT historisée lors du dépôt primitif, sinon rejet	L'adresse fiscale de taxation du dépôt correctif ne correspond pas à celle du dépôt primitif. Veuillez vérifier votre saisie dans l'écran "Adresses", cadre "Adresse au 1/1/N+1".
CO3	A compter du 29/07/2026, pour tout dépôt correctif, les données relatives à la DAC correspondent à la DAC historisée lors du dépôt primitif, sinon rejet	La dernière adresse connue du dépôt correctif ne correspond pas à celle du dépôt primitif. Veuillez vérifier votre saisie dans l'écran "Adresses", cadre "Adresse actuelle".
CO4	A compter du 29/07/2026, pour tout dépôt correctif, les données relatives à l'ASE correspondent à l'ASE historisée lors du dépôt primitif, sinon rejet	L'adresse spéciale d'envoi du dépôt correctif ne correspond pas à celle du dépôt primitif. Veuillez vérifier votre saisie dans l'écran "Adresses", cadre "Adresse spéciale d'envoi".
CO5	A compter du 29/07/2026 à 00h00, pour tout dépôt correctif, les données relatives à l'adresse de la résidence secondaire correspondent à l'adresse de la résidence secondaire historisée lors du dépôt primitif, sinon rejet	L'adresse de la résidence secondaire du dépôt correctif ne correspond pas à celle du dépôt primitif. Veuillez vérifier votre saisie dans l'écran "Adresses", cadre "Occupation d'un autre logement au 1er janvier N+1 sans en être propriétaire".
DC1	Si 0200AZ [2042-I-3,DA] présent et si, pour le déclarant indiqué en 025AAB [2042-I-0, BA], situation du foyer fiscal connue de la DGFIP vaut "couple marié" ou "couple pacsé", alors 025AAB [2042-I-0,BA] et 025ABB [2042-I-0,CA] sont présents et connus du SI DGFIP avec la situation matrimoniale déclarée, sinon rejet	L'évènement saisi est incohérent avec la situation de famille connue de l'administration. Veuillez vérifier votre saisie.
DC2	Si 0200AZ [2042-I-3,DA] présent et si, pour le déclarant indiqué en 025AAB [2042-I-0, BA], situation du foyer fiscal connue de la DGFIP différent de "couple marié" et différent de "couple pacsé", alors absence de 025ABB [2042-I-0,CA] et absence de formulaire 2042-I-1 pour le déclarant 2, sinon rejet	L'évènement saisi (décès d'une personne seule) est incohérent avec la situation de famille connue de l'administration (mariée ou pacsée). Veuillez vérifier votre saisie.
EAG	Si 025AAH [2042-I-1, AD]=99100 quel que soit l'indice de répétition du formulaire 2042-I-1 associé, alors 025AAG [2042-I-1, AD] servi pour le même indice de répétition du formulaire 2042-I-1 que 025AAH [2042-I-1, AD], sinon rejet	Veuillez vérifier les départements et communes de naissance des membres du foyer, une donnée est manquante.

	<p>Si 025AAG [2042-I-1, AD] servi, quel que soit l'indice de répétition du formulaire 2042-I-1, alors 025AAG [2042-I-1, AD] appartient à la liste des codes INSEE communes pour le code pays 99100, sinon rejet</p>	
	<p>Si 025AAG [2042-I-1, AD] servi, quel que soit l'indice de répétition du formulaire 2042-I-1, alors 025AAG [2042-I-1, AD] différent de "06900", sinon rejet</p>	
EAN	<p>Dans un dépôt, si présence d'une LEV pour le code 025ACE [2042-I-2, AA] avec valeur associée "99100" et si en N-1 025ACE [2042-I-2, AA] était différent de 99100 alors présence obligatoire du code 1409YR [2042-I-2, AI] sinon rejet.</p>	<p>Vous devez saisir la date de retour en France ou de départ à l'étranger selon les données connues de la DGFIP (dans « Adresses", cadre "Adresse au 1/1/N+1").</p>
	<p>Dans un dépôt, si présence d'une LEV pour le code 025ACE [2042-I-2, AA] avec valeur associée différente de "99100" et si en N-1 025ACE [2042-I-2, AA] était égal à 99100 alors présence obligatoire du code 1409YD [2042-I-2, AQ] sinon rejet.</p>	
EAU	<p>En l'absence de changement de situation de famille, si la situation connue du SI DGFIP pour un déclarant (numéro fiscal associé au code 025AAB [2042-I-0, BA]) est célibataire, divorcé ou veuf (statut de personne seule), alors absence, dans le dépôt, des codes 025ABB [2042-I-0, CA], 025DN2 [2042-I-0, CC], 025ABK [2042-I-0, CA], 025ABN [2042-I-0, CA] et 025ABL [2042-I-0, CA] et absence de formulaire 2042-I-1 dont le code 025AQ0 [2042-I-1, AA] prend la valeur "D2", sinon rejet</p>	<p>Pour l'administration, ce contribuable est une personne seule (célibataire, divorcé ou veuf), elle ne peut pas être mariée ou pacsée sans un évènement en N.</p>
	<p>En l'absence de changement de situation de famille, si la situation connue du SI DGFIP pour un déclarant (numéro fiscal associé au code 025AAB [2042-I-0, BA]) est primo-déclarant (statut de personne seule), alors absence, dans le dépôt, des codes 025ABB [2042-I-0, CA], 025DN2 [2042-I-0, CC], 025ABK [2042-I-0, CA], 025ABN [2042-I-0, CA] et 025ABL [2042-I-0, CA] et absence de formulaire 2042-I-1 dont le code 025AQ0 [2042-I-1, AA] prend la valeur "D2", sinon rejet Remarque : pour un primo-déclarant, la situation de famille sera par défaut considérée comme célibataire.</p>	<p>Les primo-déclarants ayant un numéro fiscal doivent être célibataires pour pouvoir déposer leur déclaration au format EDI. Dans le cas contraire, vous devez déposer votre déclaration au format papier.</p>

	En l'absence de changement de situation de famille, si la situation connue du SI DGFIP pour un déclarant (numéro fiscal associé au code 025AAB [2042-I-0, BA]) est marié ou pacsé (statut de couple), alors présence, dans le dépôt, des codes 025ABB [2042-I-0, CA] et 025DN2 [2042-I-0, CC], sinon rejet	Pour l'administration, ce contribuable est une personne mariée ou pacsée, elle ne peut pas être célibataire, divorcée ou veuve sans un événement en N.
	En l'absence de changement de situation de famille, si la valeur associée au code 025AAB [2042-I-0, BA] correspond au numéro fiscal d'un déclarant 1 dans le SI DGFIP, sinon rejet	Le numéro fiscal du déclarant 1 ne correspond pas à celui connu de l'administration. Veuillez vérifier votre saisie.
	En l'absence de changement de situation de famille, si le code 025ABB [2042-I-0, CA] est servi, alors la valeur associée à ce code correspond au numéro fiscal du déclarant 2 connu du SI DGFIP pour le foyer fiscal associé au déclarant 1 (dont le numéro fiscal du déclarant 1 est la valeur associée au code 025AAB [2042-I-0, BA]), sinon rejet	Le numéro fiscal du déclarant 2 ne correspond pas à celui connu de l'administration. Veuillez vérifier votre saisie.
EBG	Si code 025DN1 [2042-I-0, BC] servi, alors la valeur associée doit correspondre, dans le SI DGFIP, à la date de naissance connue pour le déclarant 1 (dont le numéro fiscal est associé au code 025AAB [2042-I-0, BA]), sinon rejet	Ce rejet correspond aux dates de naissance du déclarant 1, du déclarant 2 ou du concubin IFI : elles ne sont pas connues de l'administration. Veuillez vérifier vos dates de naissance et si elles sont correctes, rapprochez-vous de l'administration.
	Si code 025DN2 [2042-I-0, CC] servi, alors la valeur associée doit correspondre, dans le SI DGFIP, à la date de naissance connue pour le déclarant 2 associé au foyer du numéro fiscal déclaré au code 025AAB [2042-I-0, BA]), sinon rejet	
	Si FI5AAA [2042IFI, AB] est connu du SI DGFIP comme déclarant 1, alors la date de naissance de ce déclarant dans le SI DGFIP doit correspondre à la date de naissance déclarée au code N-REF FI5AAB [2042IFI, AC], sinon rejet	
EC1	Si l'état civil connu du SI DGFIP pour le déclarant correspondant au numéro fiscal déclaré au code N-REF 025AAB [2042-I-0, BA] est non certifié par l'INSEE et incomplet, alors un formulaire 2042-I-1 d'indice de répétition du formulaire <IIII> doit être présent et comporter les codes N-REF 025MEC [2042-I-1, AE] et 025AQ0 [2042-I-1,AA] valorisé "D1", sinon rejet	L'état-civil du déclarant 1 n'est pas connu de l'administration ou est incomplet, veuillez cocher NON à la question "L'état civil ci-dessous est identique à la déclaration pré-remplie ?" dans l'écran "Etat civil" et saisir à nouveau la date de naissance dans la case Date de naissance préremplie puis refaites le traitement EDI.
EC2	Si le code 025ABB [2042-I-0, CA] servi et l'état civil connu du SI DGFIP pour le déclarant correspondant au numéro fiscal déclaré au code N-REF 025ABB [2042-I-0, CA] est non certifié par l'INSEE et incomplet, alors un formulaire 2042-I-1 d'indice de répétition du formulaire <IIII> doit être présent et comporter les codes	L'état-civil du déclarant 2 n'est pas connu de l'administration ou est incomplet, veuillez cocher NON à la question "L'état civil ci-dessous est identique à la déclaration pré-remplie ?" dans l'écran "Etat civil" et saisir à nouveau la date de naissance dans la case Date de naissance préremplie puis refaites le traitement EDI.

	N-REF 025MEC [2042-I-1, AE] et 025AQO [2042-I-1,AA] valorisé "D2", sinon rejet	
EFA	Si un dépôt contient une LEV pour le code N-REF 0200TA ou/et le code NREF 0200VA, alors présence de {025AB2 [2042-0, BD] ou 025AB8 [2042-0, BF]} ou {025AR6 [2042-0, BD] ou 025AB3 [2042-0,BE]} ou {(025AR8 [2042-0,BD] ou 025AB5 [2042-0,BE]) et (025AR6 [2042-0,BD] ou 025AB3 [2042-0,BE])} ou {(025AR9 [2042-0,BD] ou 025AB6 [2042-0,BE]) et (025AR6 [2042-0,BD] ou 025AB3 [2042-0,BE])}, sinon rejet	<p>Dans l'écran « Foyer Fiscal , N° fiscal, compte bancaire », les sonnées sont incomplètes pour le Tiers professionnel.</p> <p>2 possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous avez cocher OTA ou OVA sans mentionner les données du tiers professionnel. Pour renseigner ces données pour toutes vos déclarations, consultez l'aide utilisateur. - Vous avez renseigné le détail des données du tiers professionnel sans cocher OTA ou OVA, veuillez cocher la case correspondant à votre situation.
	Si un dépôt contient une LEV pour le code N-REF 025AB2 [2042-0, BD], alors 025AB2 [2042-0, BD] doit être sur 14 caractères fixes et doit être valides, sinon rejet	
	Si {025AR6 [2042-0,BD] ou 025AR7 [2042-0, BD] ou 025AR8 [2042-0,BD] ou 025AR9 [2042-0,BD] ou 025AB2 [2042-0,BD]} servis, alors {025AB3 [2042-0,BE] et 025AB4 [2042-0,BE] et 025AB5 [2042-0,BE] et 025AB6 [2042-0,BE] et 025AB7 [2042-0,BE] et 025AB8 [2042-0,BF]} vides, sinon rejet	
	Si {025AB3 [2042-0,BE] ou 025AB4 [2042-0, BE] ou 025AB5 [2042-0,BE] ou 025AB6 [2042-0,BE] ou 025AB7 [2042-0,BE] ou 025AB8 [2042-0,BF]} servis, alors {025AR6 [2042-0,BD] et 025AR7 [2042-0, BD] et 025AR8 [2042-0,BD] et 025AR9 [2042-0,BD] et 025AB2 [2042-0,BD]} vides, sinon rejet	
	Si présence d'au moins un code N-REF parmi {025AR6 [2042-0, BD], 025AR7 [2042-0, BD], 025AR8 [2042-0, BD], 025AR9 [2042-0, BD], 025AB2 [2042-0, BD], 025AB3 [2042-0, BE], 025AB4 [2042-0, BE], 025AB5 [2042-0, BE], 025AB6 [2042-0, BE], 025AB7 [2042-0, BE], 025AB8 [2042-0,BF]}, alors 0200TA [2042-0,BB] servi ou 0200VA [2042-0, BC] servi, sinon rejet	
EIH	Si un dépôt contient une LEV portant le code N-DOC 3916-3916B avec un indice de répétition <IIII> , alors présence, pour ce dépôt, d'au moins une LEV portant un code N-DOC 916AAA avec un indice de répétition identique, sinon rejet	Dans votre 3916 le cadre des titulaires ou bénéficiaire de procuration n'est pas renseigné veuillez modifier votre saisie et refaire le traitement EDI.

FO4	Si 025ADZ [2042-I-2, BB] servi, alors la valeur associée est de la forme SSAAMMJJ et doit être comprise dans l'intervalle temporel courant du 02/01/N+1 à la date de dépôt de la déclaration, où N correspond au millésime des revenus taxables et valeur "MM" différent de "00" et valeur "JJ" différent de "00", sinon rejet	Veuillez vérifier la date de déménagement saisie : elle ne doit pas être postérieure à la date d'envoi du fichier EDI. Si c'est le cas vous devez la supprimer avant de refaire le traitement EDI.
IF6	Si FI5AAA [2042IFI, AB] est présent alors FI5AAA [2042IFI, AB] correspond à un SPI connu du SI DGFIP, sinon rejet	Le numéro fiscal du concubin pour la déclaration IFI n'est pas connu de l'administration. Veuillez vérifier votre saisie écran "Etat-civil - Cas spécifique IFI" S'il est correct, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet. S'il est incorrect, corrigez le avant de refaire le traitement EDI.
IN1	Erreur sans libellé	Ce rejet se produit lorsque l'administration procède à des opérations de maintenance sur leur plateforme. Dans ce cas, vous devez renvoyer votre déclaration pour qu'elle soit prise en compte. Déverrouillez votre simulation puis refaites le traitement EDI.
IND	Si indisponibilité du répondeur, alors rejet	Le répondeur de la DGFIP est indisponible. Nous vous conseillons de déverrouiller votre simulation dans l'écran « Gestion des simulations » et de refaire le traitement EDI.
L04	<p>Si 025AAB [2042-I-0, BA] servi, alors 025AAB [2042-I-0, BA] est un nombre entier de 13 chiffres sans espace , sinon rejet</p> <p>Si 025ABB [2042-I-0, CA] servi, alors 025ABB [2042-I-0, CA] est un nombre entier de 13 chiffres sans espace et de valeur non nulle (différent de "0000000000000"), sinon rejet</p> <p>Si 025AAB [2042-I-0, BA] servi, alors SPI associé à 025AAB [2042-I-0, BA] valide, sinon rejet</p> <p>Si 025ABB [2042-I-0, CA] servi, SPI associé à 025ABB [2042-I-0, CA] valide, sinon rejet</p> <p>Si 025AAJ [2042-I-1, AD] servi pour un formulaire d'indice de répétition "III", alors 025AAJ [2042-I-1, AD] est un nombre entier de 13 chiffres sans espace et de valeur non nulle (différent de "0000000000000"), sinon rejet</p>	Ces rejets L04 ou L05 correspondent aux n° fiscaux du déclarant 1 et/ou du déclarant 2 : ils sont non connus de l'administration. Veuillez vérifier vos n° fiscaux. S'ils sont corrects, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet. S'ils sont incorrects, corrigez les avant de refaire le traitement EDI.

	Si 025AAJ [2042-I-1, AD] servi pour un formulaire d'indice de répétition "III", alors 025AAJ [2042-I-1, AD] valide, sinon rejet	
L05	Si 025AAB [2042-I-0, BA] servi, alors 025AAB [2042-I-0, BA] connu du système d'information DGFIP, sinon rejet	
	Si 025ABB [2042-I-0, CA] servi, alors 025ABB [2042-I-0, CA] connu du système d'information DGFIP, sinon rejet	
L08	Si 025CAD [2042-I-3, BD] servi, alors 025CAD [2042-I-3, BD] correspond à un SPI valide connu du SI DGFIP comme déclarant 1, sinon rejet	<p>Le numéro fiscal saisi dans le logiciel pour le déclarant 2 est connue de la DGFIP pour le déclarant 1. Veuillez vérifier votre saisie.</p> <p>S'il est correct veuillez-vous rapprocher de l'administration pour savoir pourquoi vous avez votre rejet ou envoyer papier avec le rejet.</p> <p>S'il est incorrect, corrigez le avant de refaire le traitement EDI.</p>
L45	Le dépôt doit pouvoir être traité dans les chaînes de taxation automatisée, sinon rejet (maximum 150 codes revenus concourant à la taxation y compris les codes internes)	L'administration n'arrive pas à traiter votre envoi car ils comportent trop de données.
	Le dépôt doit pouvoir être traité dans les chaînes de taxation automatisée, sinon rejet (présence simultanée de codes revenus et de montants associés excédant la capacité acceptée).	Vous devez déposer votre déclaration au format papier accompagné du rejet EDI.
NR1	Si un dépôt est réalisé par un non-résident (connu dans la base de données PRERENS en tant que non-résident (B31) ou présence du code NREF 025ACE [2042-I-2, AA] dans le dépôt et différent de 99100) alors présence obligatoire du code 140AAA [2042-TM, AA] et du code 140AAB [2042-TM, AB] (pour un couple) et avec le code NREF 140AAD [2042-TM, AD] sinon rejet.	Le contribuable est connu de la DGFIP comme non-résident et vous n'avez pas renseigné votre changement d'adresse en France en 2025, vous devez renseigner le § Non-résidents dans l'écran « Non-résidents et non domiciliés en France » de la 2042.
NR2	Si un dépôt contient une LEV avec un code NDOC 2042-TM alors le dépôt doit être réalisé par un non-résident (connu dans la base de données PRERENS en tant que non-résident (B31) ou présence du code NREF 025ACE [2042-I-2, AA] dans le dépôt et différent de 99100) et le code 140AAD [2042-TM, AD] doit être présent et valorisé à 2 sinon rejet.	Le contribuable n'est pas connu de la DGFIP comme non-résident et vous n'avez pas renseigné de changement d'adresse à l'étranger en 2025, vous ne pouvez pas renseigner 8TM dans l'écran « Non-résidents et non domiciliés en France » de la 2042.
PAD	En présence du formulaire 2042-I-3, les primo-déclarants et les défailants N-1, défailants N-2 sont exclus des changements de situation de famille intervenus en N-1, absence des codes NREF{025CAB,025CAA}.	Les primo-déclarants et les personnes n'ayant pas effectué de déclarations en N-1 ou N-2 ne peuvent pas déposer leur déclaration au format EDI en cas de changement de situation de famille en N-1 (mariage, pacs, divorce, décès).

PS5	<p>Si 10DSAK [2042-PAMC, FA] servi et usager non présent dans le fichier d'appel , alors 10DSAI [2042-PAMC, FI] présent ou 10DSAJ [2042-PAMC, FK] présent, sinon rejet</p>	<p>Le déclarant 1 n'est pas connu comme affilié à la PAMC, vous devez donc cocher DSAI ou DSAJ.</p>
PS6	<p>Si 10DSBK [2042-PAMC, FB] servi et usager non présent dans le fichier d'appel , alors 10DSBI [2042-PAMC, FJ] présent ou 10DSBJ [2042-PAMC, FL] présent, sinon rejet</p>	<p>Le déclarant 2 n'est pas connu comme affilié à la PAMC, vous devez donc cocher DSBI ou DSBJ.</p>
RDC	<p>Pour un couple, en cas de décès de l'un des membres du couple, si une et une seule des déclarations est acceptée sur les deux déclarations attendues (déclaration commune et déclaration du conjoint survivant), alors rejet de la déclaration acceptée</p>	<p>Veillez corriger le rejet sur la déclaration rejetée puis refaire le traitement EDI des deux déclarations.</p>
RS1	<p>Si présence de données DPR pour la RAS et les revenus correspondants - et si 1108HV [2042-7, NC] servi et strictement > à 0 - et si 1108HV [2042-7, NV] > au montant de RAS prérempli sur la DPR - et si la somme de (0201AJ [2042-1, AA] + 0201AP [2042-1, AG] + 0201AS [2042-1, GA] + 0201AZ [2042-1, GO] + 0201AA [2042-1, QA]) > à la somme des revenus correspondants connus et pré-remplis sur la 2042, --> ALORS la variation entre 1108HV [2042-7, NC] et le montant de RAS prérempli sur la DPR est inférieur ou égal à 45% de la variation entre la somme de (0201AJ [2042-1, AA] + 0201AP [2042-1, AG] + 0201AS [2042-1, GA] + 0201AZ [2042-1, GO] + 0201AA [2042-1, QA]) et la somme des revenus correspondants connus et pré-remplis sur la 2042, sinon rejet Si présence de données DPR pour la RAS et les revenus correspondants - et si 1108HV [2042-7, NC] servi et strictement > à 0 - et si 1108HV [2042-7, NV] < au montant de RAS prérempli sur la DPR - et si la somme de (0201AJ [2042-1, AA] + 0201AP [2042-1, AG] + 0201AS [2042-1, GA] + 0201AZ [2042-1, GO] + 0201AA [2042-1, QA]) < à la somme des revenus correspondants connus et pré-remplis sur la 2042, --> ALORS la variation entre 1108HV [2042-7, NC] et le montant de RAS prérempli sur la DPR est inférieur ou égal à 45% de la variation entre la somme de (0201AJ [2042-1, AA] + 0201AP [2042-1, AG] + 0201AS [2042-1, GA] + 0201AZ [2042-1, GO] + 0201AA [2042-1, QA]) et la somme des revenus correspondants connus et pré-remplis sur la 2042, sinon rejet</p>	<p>Le montant de retenue à la source est trop important par rapport aux revenus correspondants pour le déclarant 1.</p> <p>Veillez vérifier votre saisie dans l'écran "PAS, reprise RICJ et report IR fractionné".</p> <p>Si votre saisie est correcte, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet.</p> <p>Dans le cas contraire, modifiez votre saisie avant de refaire le traitement EDI.</p>

	<p>Si absence de données DPR pour la RAS et les revenus correspondants et si 1108HV [2042-7, NC] servi et strictement $> \text{à } 0$, alors 1108HV [2042-7, NC] est inférieur ou égal à 45% de la somme de (0201AJ [2042-1, AA] + 0201AP [2042-1, AG] + 0201AS [2042-1, GA] + 0201AZ [2042-1, GO] + 0201AA [2042-1, QA]), sinon rejet</p>	
<p>RS2</p>	<p>Si présence de données DPR pour la RAS et les revenus correspondants - et si 1108IV [2042-7, ND] servi et strictement $> \text{à } 0$ - et si 1108IV [2042-7, ND] $>$ au montant de RAS prérempli sur la DPR - et si la somme de (0201BJ [2042-1, AB] + 0201BP [2042-1, AH] + 0201BS [2042-1, GB] + 0201BZ [2042-1, GP] + 0201BA [2042-1, QB]) $>$ à la somme des revenus correspondants connus et pré-remplis sur la 2042, --> ALORS la variation entre 1108IV [2042-7, ND] et le montant de RAS prérempli sur la DPR est inférieur ou égal à 45% de la variation entre la somme de (0201BJ [2042-1, AB] + 0201BP [2042-1, AH] + 0201BS [2042-1, GB] + 0201BZ [2042-1, GP] + 0201BA [2042-1, QB]) et la somme des revenus correspondants connus et pré-remplis sur la 2042, sinon rejet Si absence de données DPR pour la RAS et les revenus correspondants et si 1108IV [2042-7, ND] servi et strictement $> \text{à } 0$, alors 1108IV [2042-7, ND] est inférieur ou égal à 45% de la somme de (0201BJ [2042-1, AB] + 0201BP [2042-1, AH] + 0201BS [2042-1, GB] + 0201BZ [2042-1, GP] + 0201BA [2042-1, QB]), sinon rejet Si présence de données DPR pour la RAS et les revenus correspondants - et si 1108IV [2042-7, ND] servi et strictement $> \text{à } 0$</p>	<p>Le montant de retenue à la source est trop important par rapport aux revenus correspondants pour le déclarant 2.</p> <p>Veuillez vérifier votre saisie dans l'écran "PAS, reprise RICI et report IR fractionné".</p> <p>Si votre saisie est correcte, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet.</p> <p>Dans le cas contraire, modifiez votre saisie avant de refaire le traitement EDI.</p>

	<p>- et si 1108IV [2042-7, ND] < au montant de RAS prérempli sur la DPR - et si la somme de (0201BJ [2042-1, AB] + 0201BP [2042-1, AH] + 0201BS [2042-1, GB] + 0201BZ [2042-1, GP] + 0201BA [2042-1, QB]) < à la somme des revenus correspondants connus et pré-remplis sur la 2042, --> ALORS la variation entre 1108IV [2042-7, ND] et le montant de RAS prérempli sur la DPR est inférieur ou égal à 45% de la variation entre la somme de (0201BJ [2042-1, AB] + 0201BP [2042-1, AH] + 0201BS [2042-1, GB] + 0201BZ [2042-1, GP] + 0201BA [2042-1, QB]) et la somme des revenus correspondants connus et pré-remplis sur la 2042, sinon rejet</p>	
<p>RSG</p>	<p>Si, pour le déclarant 1, absence de RAS non rattachée et si des revenus soumis à la RAS (rubriques 1AJ, 1AP, 1AS, 1AZ, 1AA, 1AI de la 2042) et un montant de RAS (rubrique 8HV de la 2042) sont connus de l'administration et pré-remplis sur le formulaire 2042 et si le montant de la RAS est modifié à la hausse par l'utilisateur (0208HV [2042-7, NC] > au montant de RAS prérempli en 8HV sur la 2042), alors la somme des revenus déclarés {0201AJ [2042-1, AA] + 0201AP [2042-1, AG] + 0201AS [2042-1, GA] + 0201AZ [2042-1, GO] + 0201AA [2042-1, QA] + 0201AI [2042-1, XA]} ne peut pas être inférieure à la somme des revenus correspondant connus et pré-remplis sur la 2042, sinon rejet</p>	<p>Impossible, pour le déclarant 1, d'augmenter le montant de retenue à la source connu de l'administration tout en diminuant le montant des revenus correspondants également connus de l'administration.</p>
<p>RSH</p>	<p>Si, pour le déclarant 2, absence de RAS non rattachée et si des revenus soumis à la RAS (rubriques 1BJ, 1BP, 1BS, 1BZ, 1BA, 1BI de la 2042) et un montant de RAS (rubrique 8IV de la 2042) sont connus de l'administration et pré-remplis sur le formulaire 2042 et si le montant de la RAS est modifié à la hausse par l'utilisateur (0208IV [2042-7, ND] > au montant de RAS prérempli en 8IV sur la 2042), alors la somme des revenus déclarés {0201BJ [2042-1, AB] + 0201BP [2042-1, AH] + 0201BS [2042-1, GB] + 0201BZ [2042-1, GP] + 0201BA [2042-1, QB]} ne peut pas être inférieure à la somme des revenus correspondant connus et pré-remplis sur la 2042, sinon rejet</p>	<p>Impossible, pour le déclarant 2, d'augmenter le montant de retenue à la source connu de l'administration tout en diminuant le montant des revenus correspondants également connus de l'administration.</p>

SAB	En l'absence de changement de situation de famille, si, pour le foyer fiscal correspondant au numéro fiscal déclaré au code 025AAB [2042-I-0, BA], le SI DGFIP a connaissance d'une date de décès intervenue en N, où N est l'année des revenus taxables, alors rejet	L'administration a connaissance d'un décès pour ce contribuable et celui-ci n'est pas saisi dans le logiciel. Veuillez vérifier votre saisie.
SAC	La situation de famille portée sur une déclaration rectificative ou corrective doit être identique à la situation de famille portée par la déclaration primitive, sinon rejet	Rejet pour la situation de famille de la déclaration rectificative différente de la déclaration primitive reçue.
	Dans le cas d'un changement de situation de famille impliquant le dépôt de déclarations distinctes pour les déclarants (mariage/pacs avec option, divorce/séparation/rupture de pacs), si les déclarations sont déposées dans des interchanges distincts, alors la première traitée définit les informations du changement de situation de famille pour les deux déclarants et ces informations doivent être cohérentes avec la seconde déclaration traitée, sinon rejet	
SA5	Si 0200AZ [2042-I-3,DA] présent et si, pour le déclarant indiqué en 025AAB [2042-I-0, BA], l'identifiant SPI déclaré est inconnu du SI DGFIP, alors rejet	Le numéro fiscal du déclarant 1 n'est pas connu de l'administration. Veuillez vérifier votre saisie. S'il est correct, rapprochez-vous de l'administration pour connaître la raison du rejet ou envoyez votre déclaration au format papier avec le rejet. S'il est incorrect, corrigez le avant de refaire le traitement EDI.
SAE	Si 025XAP [2042-I-3, BB] servi, alors 025AAB [2042-I-0, BA] servi et 025ABB [2042-I-0, CA] servi, avec le numéro fiscal associé au code 025AAB [2042-I-0, BA] (respectivement : 025ABB [2042-I-0, CA]) connu, dans le SI DGFIP, comme déclarant 1 (respectivement : déclarant 2) d'un couple pacsé, sinon rejet	
SE2	Si 0200AB [2042-I-3, BC] servi, alors 025ABB [2042-I-0, CA], 025DN2 [2042-I-0, CC], 025ABK [2042-I-0, CA], 025ABN [2042-I-0, CA] et 025ABL [2042-I-0, CA] non servis et absence de formulaire 2042-I-1 pour lequel 025AQ0 = "D2" et le numéro fiscal associé au code 025AAB [2042-I-0, BA] est connu, dans le SI DGFIP, comme personne seule, et le numéro fiscal associé au code 025CAD [2042-I-3, BD] est également connu, dans le SI DGFIP, comme personne seule, sinon rejet	L'évènement saisi est en incohérence avec la situation de famille connue de la DGFIP. Veuillez vérifier votre saisie.
SE3	Si 0200AX [2042-I-3, BA] servi et 025XAP [2042-I-3, BB] non servi et 0200AB [2042-I-3, BC] non servi, alors 025AAB [2042-I-0, BA] et 025ABB [2042-I-0, CA] sont servis et correspondent aux numéros fiscaux de	

	personnes connues seules dans le SI DGFIP, sinon rejet	
SE5	Si 025CAF [2042-I-3, EA] servi, alors le numéro fiscal associé au code 025AAB [2042-I-0, BA] est connu, dans le SI DGFIP, comme étant en couple, sinon rejet	
SE6	Si 025CAF [2042-I-3, EA] servi à "CM", alors 025ABB [2042-I-0, CA] servi et le numéro fiscal associé au code 025AAB [2042-I-0, BA] (respectivement 025ABB [2042-I-0, CA]) est connu, dans le SI DGFIP, comme le déclarant 1 (respectivement déclarant 2) et, dans le SI DGFIP, les déclarants appartiennent au même foyer fiscal, sinon rejet	
SAG	Si un déclarant se déclare comme personne seule et ne déclare pas de changement de situation de famille, alors le déclarant n'a pas déclaré un mariage/pacs en N-1 avec option pour la déclaration séparée, où N est l'année des revenus taxables, sinon rejet	Information de mariage/pacs N-1 présente sur ce dossier - déclaration commune attendue
SAH	Si au sein d'un même interchange, sont présentes les déclarations de chaque membre d'un couple marié/pacsé en N dont l'un des membres a opté pour la déclaration séparée, alors les deux déclarations doivent comporter des changements de situation de famille cohérents entre eux, sinon rejet	Rejet suite à une incohérence entre les déclarations sur le changement de situation de famille de type Mariage/Pacs avec option pour la déclaration séparée. Veuillez vérifier votre saisie.
SAI	Si au sein d'un même interchange, sont présentes les déclarations de chaque membre d'un couple divorcé en N, alors les deux déclarations doivent comporter des changements de situation de famille cohérents entre eux, sinon rejet	Rejet suite à une incohérence entre les déclarations sur le changement de situation de famille de type divorce. Veuillez vérifier votre saisie.
TAC	A compter du 29/07/2026, si présence du code 0200TA dans le traitement primitif, alors présence du code 0200TA dans le traitement correctif, sinon rejet	Sur votre déclaration primitive, la case OTA "dépôt de la déclaration par un mandataire" était cochée. Sur votre déclaration corrective elle ne l'est plus. Veuillez corriger votre saisie dans l'écran "Foyer fiscal, N° fiscal, compte bancaire..."
VAC	A compter du 29/07/2026, si présence du code 0200VA dans le traitement primitif, alors présence du code 0200VA dans le traitement correctif, sinon rejet	Sur votre déclaration primitive, la case OVA "dépôt de la déclaration par un tiers de confiance" était cochée. Sur votre déclaration corrective elle ne l'est plus. Veuillez corriger votre saisie dans l'écran "Foyer fiscal, N° fiscal, compte bancaire..."

XIG	En présence du code 025XIC [2042-0, AD], l'administration a connaissance des coordonnées bancaires et elles sont exactes par rapport au RIB pré-imprimé sur la déclaration envoyée par l'administration (à savoir les 3 éléments suivants : IBAN, BIC et nom/prénom du titulaire), sinon rejet	L'administration n'a pas connaissance de vos coordonnées bancaires . Veuillez cocher le 2e cas dans l'écran "Foyer fiscal, N° Fiscal, Compte bancaire..." et renseigner vos coordonnées bancaires avant de refaire le traitement EDI.
832	Si 0208VM [2042-7, KR] servi et > 0 ou 0208WM [2042-7, KS] servi et > 0 ou 0208UM [2042-7, KT] servi et > 0 alors présence obligatoire du code 0208PM [2042-7, LI] > 0 sinon rejet.	8VM ou 8WM ou 8UM sans saisie de 8PM.
833	Si 0208VL [2042-7, KQ] servi et > 0 , alors présence obligatoire du code 0208PL [2042-7, LH] > 0	8VL sans saisie de 8PL.
VIR	Si un dépôt contient une LEV avec le code NREF 0208KE [2042-7, CB] ou le code NREF 0208KG [2042-7, CH] alors le taux renseigné doit être un nombre entier compris entre 0 et 100 sinon rejet.	Le taux renseigné doit être un nombre entier compris entre 0 et 100.
REM	Pour 10DSAZ [2042-PAMC,GM] ou 10DSBZ [2042-PAMC,GN] la valeur saisie doit être positive, au format XX,XX et comprise entre 00,00 et 99,99. Par exception, en cas de possession intégrale des parts, il faut indiquer 100,00. Sinon rejet.	Cohérence des revenus des indépendants (uniquement pour les chirurgiens dentistes).